

# [WIN] - [COMPTA] Le Tiers de Télétransmission (TDT) dans le logiciel de comptabilité

**Introduction** : Le logiciel de comptabilité permet la dématérialisation des écritures comptables par la création des flux PES V2 qui doivent être déposés sur le portail de la DGFIP (Helios).

Le tiers de télétransmission (TDT) propose aux collectivités un dépôt automatisé sur Helios depuis le logiciel.

Cette notice ne traite pas de l'utilisation du parapheur électronique (Paranova). Une notice spécifique est [disponible ici](#).

## Sommaire

- 1 - Prérequis et paramétrage
- 2 - Création et signature du fichier
- 3 - Transmission du fichier
- 4 - Récupération de l'acquittement (fichier ACK)
- 5 - Envoyer une PJ complémentaire
- 6 - Envoyer un fichier budgétaire

## 1 - Prérequis et paramétrage

La possession de deux clés (une au nom du/de la secrétaire, dite « clé de transmission » et une au nom de l'ordonnateur, dite « clé de signature ») est obligatoire.

Si la collectivité dématérialise déjà les actes avec la préfecture, le paramétrage peut être effectué avec la clé utilisée dans e-assemblée.

Le paramétrage se fait uniquement sur RDV par téléassistance.

- appeler le service administratif au 04 71 63 01 00 (choix n°2)

## 2 - Création et signature du fichier

Après avoir saisi toutes les informations relatives à l'écriture, cliquer sur PES MANDAT/TITRE.

Sélectionner « Signer les fichiers avec le logiciel ».

Suivi des fichiers PES Mandats

**Sélection**

- Tous
- Transmis au parapheur
- Signés
- Envoyés au TDT

**Choix de signature**

- Signer les fichiers avec Paranova
- Signer les fichiers avec le logiciel
- Signer avec un outil externe

Récupérer les fichiers PES Retour


Récupérer tous les états

Mandats			Mandats d'annulation	
Bordereau	Date d'émission	Etat		
38	21/07/2017	Fichier non généré		
37	13/07/2017	Envoyé au TDT		
36	13/07/2017	Envoyé au TDT		
35	13/07/2017	Envoyé au TDT		
34	06/07/2017	Acquitté		
33	06/07/2017	Acquitté		
32	06/07/2017	Acquitté		
31	06/07/2017	Acquitté		
30	04/07/2017	Acquitté		
29	19/06/2017	Acquitté		
28	04/07/2017	Acquitté (PJ Seules)		
28	30/06/2017	Acquitté (PJ Seules)		
28	14/06/2017	Acquitté		
27	14/06/2017	Acquitté		
26	18/05/2017	Acquitté		
25	17/05/2017	Acquitté		
24	17/05/2017	Acquitté		
23	16/05/2017	Acquitté		
22	16/05/2017	Acquitté		
21	31/05/2017	Acquitté (PJ Seules)		
21	12/05/2017	Acquitté		
20	03/05/2017	Acquitté		
19	18/05/2017	Acquitté (PJ Seules)		

Contrôler le fichier généré avec Xémélios

Réinitialiser le bordereau

Suivi du Bordereau de Mandats N° 38  
Fichier non généré  
PJs bordereau(x) : 0.00 Ko

 Envoyer le fichier à Nova

Envoyer plusieurs bordereaux dans un seul fichier

**Répertoire des fichiers PES**

C:\SERVEUR\CHARPAGNE\DESKTOP\PES

Fermer

Brancher la clé de signature et cliquer sur « Envoyer le fichier à Nova ».

Sélectionner le certificat dans la liste et faire composer le code PIN de la clé par l'ordonnateur.

Les étapes suivantes se déroulent successivement :

## 3 - Transmission du fichier

Une fois le fichier signé, déconnecter la clé de signature et introduire la clé de transmission.

Cliquer ensuite sur « Envoyer le fichier au TDT ».

Composer le code PIN de la clé de transmission s'il est demandé.

Une fois l'opération terminée, le message suivant apparaît.

## 4 - Récupération de l'acquittement (fichier ACK)

Une fois le fichier déposé sur Helios via le TDT, il conviendra de récupérer l'acquittement (fichier ACK).

Le temps d'attente peut aller de quelques minutes à plusieurs heures.

Brancher la clé de transmission et cliquer sur « Récupérer l'acquittement ».

Composer le code PIN de la clé de transmission s'il est demandé.

Deux possibilités :

- Le fichier est valide (OK), le flux est intégré dans Helios, il va être traité par le trésorier.
- Le fichier n'est pas valide (KO).

Dans ce cas, le logiciel précise quelle anomalie a été détectée en cliquant sur « visualiser l'anomalie »

Pour la corriger, sortir de l'écran du TDT et modifier l'écriture concernée par l'anomalie.

Une fois le document corrigé, cliquer sur PES MANDAT/TITRE et utiliser la fonction « Réinitialiser le bordereau » afin de reprendre toutes les étapes jusqu'à obtention d'un ACK OK (fichier valide).

## 5 - Envoyer une PJ complémentaire

Une fois le flux intégré à Helios (acquitté), il est possible d'envoyer une pièce jointe complémentaire (ie. PJ seule, PJ autonome, PESPJ).

Pour cela, commencer par ajouter la ou les PJ aux écritures concernées.

Cliquer ensuite sur PES MANDAT/TITRE et sur le bouton « PJ seules ».

Sélectionner la ou les Pièces Jointes à transmettre puis cliquer sur le bouton « Créer le fichier PES ».

À noter qu'un fichier PESPJ ne nécessite pas de signature.

La suite est identique à l'envoi d'un flux PES au TDT jusqu'à la récupération de l'acquittement.

## 6 - Envoyer un fichier budgétaire

L'envoi du budget (BP) ou d'une décision modificative (DM) au format PES est également intégré aux fonctionnalités du TDT.

Cliquer sur le bouton de génération du fichier PES permet de créer le fichier ou d'accéder au suivi des fichiers envoyés afin de récupérer les ACK.